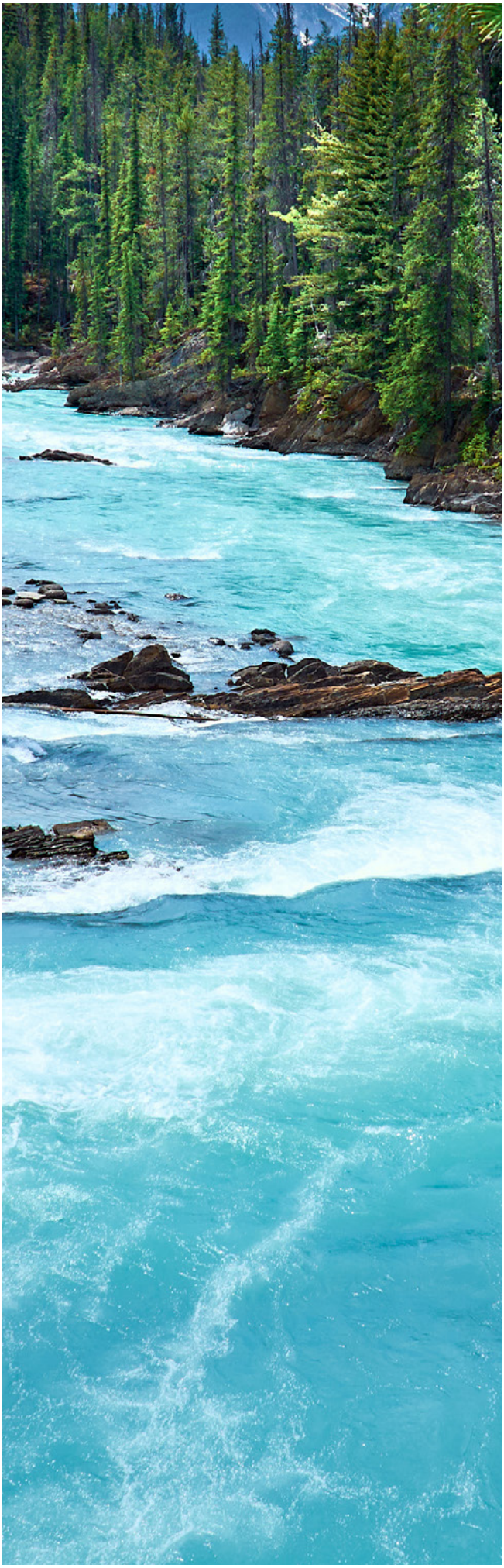

Gestion de placements **Manuvie**

Déclaration sur l'eau

Mars 2024

Gestion de placements Manuvie s'engage à aider nos clients à atteindre leurs objectifs et à constituer des portefeuilles résilients. Le cas échéant, nous nous engageons également à avoir une incidence positive sur la nature et à constituer des portefeuilles résistants aux effets des changements climatiques.

Comme l'ont déclaré les Nations unies, « le changement climatique est avant tout une crise de l'eau », car le risque climatique s'observe par la pénurie d'eau et les dangers liés à l'eau1. C'est pourquoi Gestion de placements Manuvie estime que les risques et les occasions liés à l'eau sont des facteurs financiers d'importance, qu'il faut en tenir compte et qu'ils devraient être intégrés dans les processus de placement et dans la gestion des actifs d'exploitation, lorsqu'il y a lieu.

1 Pour en savoir plus, veuillez consulter le site d'ONU-Eau.

Ce en quoi nous croyons :

- L'accès physique suffisant, sécuritaire, acceptable et abordable à l'eau est un droit humain fondamental.
- L'eau douce est essentielle au succès de l'économie, à de nombreux types de placements et à la santé de la société et de la nature. Cependant, l'approvisionnement futur en eau est remis en question par les changements climatiques, et la demande de ressources en eau douce continue d'augmenter.
- Les gestionnaires de placements ont la responsabilité envers leurs clients d'utiliser des approches solides pour évaluer l'eau et les risques liés à l'eau dans le cadre du processus de placement, lorsqu'il y a lieu.

L'état de l'eau dans le monde

Comme il a été souligné lors de Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023, la communauté internationale se concentre de plus en plus sur l'importance des ressources en eau pour notre avenir.

Notre planète a de l'eau en abondance, mais l'eau douce utilisable est relativement rare, et ne constitue que 0,5 % des ressources en eau mondiales.[2] L'accès physique à des ressources en eau suffisantes, sécuritaires, acceptables et abordables est essentiel pour notre subsistance, notre santé et nos écosystèmes, et revêt donc une importance systémique pour l'économie mondiale. Cependant, l'eau douce n'est pas répartie de manière uniforme ou prévisible dans toutes les régions du monde et dans tous les centres de population. Aujourd'hui, plus de 50 % des villes du monde et 75 % de toutes les zones agricoles irriguées connaissent des pénuries d'eau récurrentes.[3]

Les changements climatiques, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'utilisation non durable de ressources en eau douce limitées contribuent à la raréfaction de l'eau douce et rendent l'accès à cette ressource de plus en plus variable et incertain. Cela a des effets négatifs mesurables sur les plans économique, social et environnemental.[4]

> Près de quatre milliards de personnes sont déjà confrontées à des pénuries d'eau et, dès 2025, plus de la moitié de la population mondiale pourrait vivre dans des zones où l'eau est rare. —UNICEF[5]
>
> Les risques liés à l'eau (tempêtes, inondations et sécheresses) pourraient réduire le PIB mondial de 5,6 milliards de dollars entre 2022 et 2050. — Groupe GHD[6]

Malgré les améliorations importantes apportées aux technologies d'utilisation efficace de l'eau, la demande mondiale augmente de plus en plus.

La demande mondiale en eau devrait continuer à augmenter d'environ 1 % par an, soit jusqu'à 30 % de plus d'ici 2050.[7] À mesure que la demande augmente, le manque de gestion durable des ressources en eau se fera ressentir de plus en plus, ce qui montre qu'il existe des lacunes importantes dans les règlements visant à imposer la durabilité dans la gestion de l'eau dans des régions clés du monde entier.

Même si la situation s'améliore dans certaines régions, la coordination et la coopération entre les pays et les territoires qui dépendent de ressources en eau communes laissent généralement à désirer.[8]

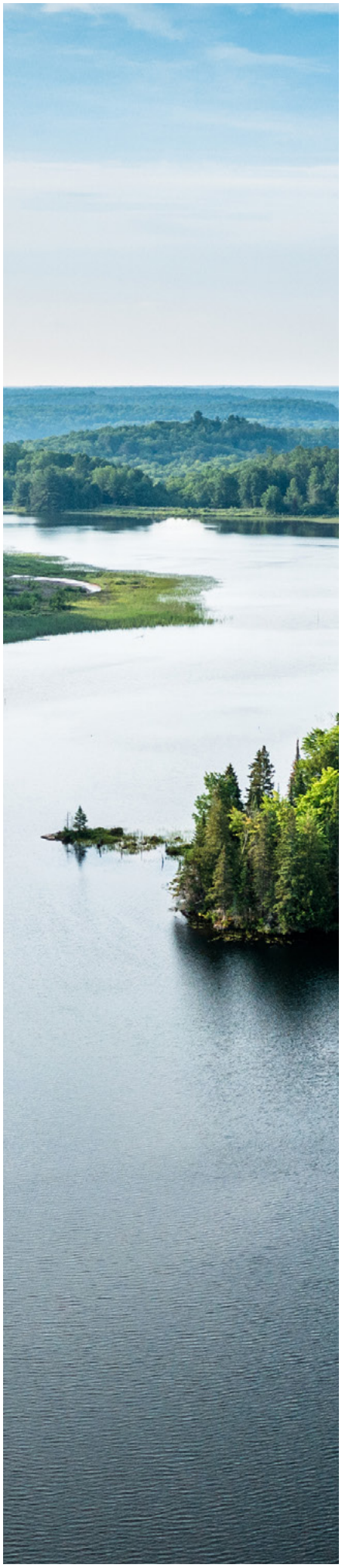

2 Veuillez consulter le site du U.S. Bureau of Reclamation (en anglais seulement) pour en savoir plus. **3** Veuillez prendre connaissance du résumé de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023. **4** Veuillez consulter le chapitre 4 of du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (en anglais seulement). **5** Veuillez consulter les renseignements sur la raréfaction de l'eau sur le site de l'UNICEF (en anglais seulement). **6** Veuillez consulter le site d'Aquanomics pour plus de détails. **7** Veuillez consulter le Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2019 pour plus de détails. **8** Veuillez consulter le Résumé des progrès réalisés en 2021 objectif de développement durable 6 – Eau et assainissement pour tous des Nations unies.

Le rôle des facteurs liés à l'eau dans les décisions de placement

Nous gérons des placements dans une économie mondiale et une société qui dépendent de l'eau. Dans un environnement marqué par d'importants défis et incertitudes concernant l'eau, il devient de plus en plus complexe de prendre des décisions de placement éclairées. Dans ce contexte, certaines occasions sont à saisir pour les gestionnaires de placements capables d'évaluer et de prendre en compte avec précision les occasions et les risques futurs liés à l'eau, tandis que ceux qui n'y parviennent pas seront désavantagés.

Les épargnants ont besoin de méthodologies qui prennent en compte et évaluent correctement les occasions et risques liés à l'eau, afin de déterminer la valeur potentielle des placements dans ce domaine.

L'accès à l'eau a toujours été fortement subventionné9, et il est donc difficile d'évaluer précisément l'eau en tant qu'actif financier et de capital naturel. Il est tout aussi difficile d'évaluer correctement les risques de tarification associés à l'absence d'accès à des ressources en eau suffisantes, sécuritaires, acceptables et abordables.

Les épargnants ont besoin de données et d'expertise pour déterminer, analyser et atténuer ces risques, et pour détecter les possibilités offertes.

Du fait des changements climatiques, les risques et la gravité des tempêtes et des inondations augmentent également. Ces phénomènes exacerbent les risques existants, mais ils peuvent aussi exposer davantage de régions aux risques liés à l'eau.

Les épargnants ont besoin d'expertise pour bien réagir aux changements réglementaires liés à l'eau et à leurs effets potentiels sur les actifs et les placements, aussi bien du point de vue de la valeur des actifs que des revenus de placement.

La réglementation liée aux ressources en eau change tout aussi rapidement, en particulier dans les régions soumises à un stress hydrique. De nombreuses mesures réglementaires visent à empêcher l'extraction non durable de l'eau et à répartir de manière plus appropriée les ressources en eau entre des besoins concurrents, tels que les utilisations industrielles, urbaines et environnementales. La réglementation peut réduire ou modifier l'accès à l'eau de façon positive ou négative, ou augmenter les coûts d'accès.

Notre approche de l'eau dans le processus de placement

Lorsque l'eau est un élément important d'un placement, Gestion de placements Manuvie l'envisage sous l'angle de la protection et de la création de valeur. La protection de la valeur consiste à déterminer les risques liés à l'eau qui pourraient nuire à la valeur de l'actif sous-jacent au fil du temps ou affecter les revenus et les rendements. La création de valeur, en revanche, implique de déceler les occasions d'augmenter la valeur future d'un actif, de maximiser les marges d'exploitation grâce à l'eau, ou de contribuer à la gérance des ressources et aux activités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), le cas échéant.

Lorsque cela est possible, nous gérons les risques et les occasions liés à l'eau de manière proactive et responsable, car ces facteurs sont susceptibles d'affecter les résultats des placements, en particulier pour les actifs réels. Par conséquent, lorsque les risques et des opportunités liés à l'eau jouent un rôle important, nous en tenons compte dans nos décisions de placement, dans notre diligence raisonnable, dans notre évaluation des risques et dans nos activités de gérance.

Les placements que nous gérons couvrent des catégories d'actifs diverses, et notre processus de placement doit donc prendre une approche souple et dynamique pour tenir compte des facteurs liés à l'eau. Si certains actifs peuvent être très dépendants de l'eau, nous investissons également dans une série d'actifs dont la dépendance à l'égard de l'eau est minime. Notre approche flexible tient compte du degré d'influence que nous avons sur les risques et les opportunités liés à l'eau dans les actifs en question et de l'importance des facteurs liés à l'eau parmi les autres facteurs de placement.

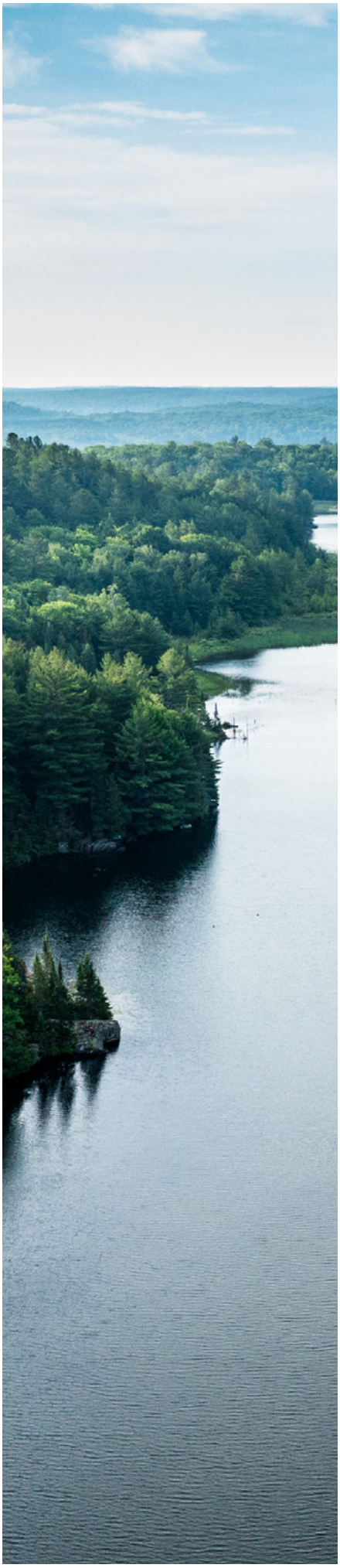

9 "Davos edition 2020, Research Institute, Water Scarcity : Addressing the key challenge", Crédit Suisse, 2020 (en anglais seulement).

Notre proposition de valeur dans le domaine de l'eau

Type d'actif	Approche	Exemple(s)
Agriculture et terrains forestiers	• Protection des bassins versants • Gestion et exploitation durables de l'eau • Évaluation des risques liés aux inondations et au climat • L'eau comme élément clé de la stratégie de placement	• Dans le domaine de la foresterie, nous déployons des techniques de sylviculture holistique afin de protéger au mieux les bassins versants et d'assurer une gestion durable des terrains forestiers. • Dans le domaine de l'agriculture, la protection des bassins versants, la gestion des ressources en eau, les risques climatiques et d'inondation et les investissements dans le domaine de l'eau sont devenus des éléments clés de notre stratégie et de nos activités agricoles, ce qui nous permet d'atteindre les objectifs de nos clients, de respecter nos valeurs et de suivre les principes de bonne gérance des ressources en eau. • Vu l'importance de l'eau pour les placements agricoles, nous avons mis en place, au cours des cinq dernières années, une équipe interne mondiale spécialisée dans ce domaine, dont l'expertise couvre tous les piliers de nos activités dans le secteur agricole, depuis la tarification des placements jusqu'à l'exploitation, en passant par les politiques et le développement durable. • Notre équipe spécialisée de directeur, Ressources en eau et de responsables de l'exploitation met en œuvre de manière proactive des technologies et des techniques d'irrigation avancées, à la fois pour conserver l'eau et pour fournir aux cultures l'eau dont elles ont besoin.
Immobilier	• Gestion et exploitation durables de l'eau • Les ressources en eau et la résilience aux risques naturels liés à l'eau dans le cadre de la diligence en matière de placements • L'utilisation efficace de l'eau dans le cadre des nouvelles indications de développement	**Gestion d'actif** • Les normes exclusives de durabilité des immeubles de notre équipe Immobilier tiennent compte de l'incidence des propriétés immobilières sur l'environnement, y compris sur l'eau. Les propriétés doivent déclarer leur consommation d'eau chaque année. • Les équipes de gestion immobilière doivent suivre régulièrement leur consommation d'eau afin de mettre en œuvre des mesures d'économie. • Les immeubles de bureaux et les propriétés résidentielles doivent réaliser un audit sur l'eau au moins tous les trois ans. **Développement et nouvelles constructions** • Les exigences minimales de conception prévoient l'installation de toits verts pour tous les espaces de toiture utilisables, ce qui contribue à une gestion durable des eaux de pluie. • Les spécifications de conception encouragent l'obtention de certifications de bâtiments durables pour les nouvelles constructions, y compris concernant la gestion des eaux de pluie et les initiatives d'efficacité énergétique, telles que la réduction de la consommation d'eau à l'extérieur et l'installation de compteurs divisionnaires. • Dans le cadre des accords avec nos partenaires de développement et les entrepreneurs, ceux-ci sont tenus de mettre en œuvre un plan de gestion des eaux de ruissellement et du sol qui vise à protéger les hydrosystèmes, le fonctionnement des sols et les habitats naturels en contrôlant le ruissellement des eaux depuis le chantier de construction et à restaurer les sols perturbés. Le plan repère les masses d'eau ou hydrosystèmes récepteurs (rivières, eaux souterraines, égouts, réseaux d'égout pluvial) et décrit les méthodes permettant de réduire au minimum la pollution (comme la sédimentation du sol, le ruissellement et les produits chimiques provenant du chantier). • Le plan décrit également des méthodes visant à minimiser la perturbation du sol du chantier et à restaurer les sols perturbés, dans la mesure du possible.

Type d'actif	Approche	Exemple(s)
Infrastructures	• Les questions liées à l'eau sont évaluées au cours de la phase de diligence raisonnable préalable à l'investissement • Les indicateurs relatifs à l'eau font partie de notre programme de suivi réalisé après le placement	• À l'heure actuelle, durant l'étape de diligence raisonnable, nous évaluons l'importance des questions liées à l'eau pour l'occasion de placement, lorsqu'il y a lieu. Ces questions peuvent comprendre l'utilisation directe de l'eau par une société, les liens de ses activités avec des régions en situation de stress hydrique et sa gestion des eaux usées. Le cas échéant, nous procédons à des vérifications supplémentaires et nous pouvons consulter notre équipe interne mondiale spécialisée dans le domaine de l'eau. • Les indicateurs relatifs à l'eau sont inclus dans notre processus annuel volontaire de demande de suivi des données ESG, y compris les indicateurs relatifs au débit entrant ou aux prélèvements, et au débit sortants ou à l'évacuation, lorsque cela est recommandé par l'évaluation GRESB d'une entreprise. Nous tenons également compte d'indicateurs connexes, par l'intermédiaire de la collecte annuelle volontaire de données ESG des sociétés du portefeuille, comme les indicateurs clés de performance liés à l'eau ou les violations des limites d'émissions atmosphériques et hydriques. Nous évaluons en permanence les possibilités d'amélioration de notre collecte de données, de nos indicateurs et de nos déclarations sur les risques et les possibilités liés à l'eau.
Actions de sociétés fermées et Titres de créance privés	• Les questions liées à l'eau sont évaluées au cours de la phase de diligence raisonnable préalable à l'investissement • Les indicateurs relatifs à l'eau font partie de notre programme de suivi réalisé après le placement	• Nous évaluons l'importance des questions liées à l'eau durant l'étape de diligence raisonnable, lorsqu'il y a lieu. Ces questions peuvent comprendre l'utilisation directe de l'eau par une société, les liens de ses activités avec des régions en situation de stress hydrique et sa gestion des eaux usées. Si l'importance des questions liées à l'eau le nécessite, nous procédons à des vérifications supplémentaires et nous pouvons consulter notre équipe interne mondiale spécialisée dans le domaine de l'eau. • Après le placement, nous mesurons les indicateurs relatifs à l'eau par l'intermédiaire de notre questionnaire ESG annuel volontaire, que nous envoyons aux entreprises de notre portefeuille. Le secteur des placements privés n'en est qu'à ses balbutiements en ce qui concerne la déclaration des données ESG, mais nous nous efforçons d'améliorer le niveau des informations communiquées afin de mieux contrôler, évaluer et comparer les risques et les possibilités liés à l'eau.
Actions de sociétés ouvertes et titres à revenu fixe[10]	• En fonction de leur importance, les questions liées à l'eau peuvent être prises en compte dans nos décisions de placement. • Nous pouvons intervenir auprès des entreprises sur leur stratégie en matière d'eau. • Nous pouvons intervenir directement ou en collaboration sur les risques systémiques liés à l'eau.	• Nous pouvons intégrer les questions importantes liées à l'eau dans nos analyses et nos prises de décision en matière de placement. En examinant les effets potentiels des risques et des possibilités liés à l'eau sur les résultats financiers des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous pouvons évaluer l'influence de ces facteurs sur les évaluations, la gestion des risques et la constitution des portefeuilles. • Pour les instruments cotés en bourse, nous pouvons intervenir auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons lorsque nous décelons des dépendances ou des répercussions liées à l'eau. Nous pouvons également les intégrer dans nos décisions de vote dans les actions pour lesquelles nous disposons d'un droit de vote par procuration. Cela est particulièrement important pour les entreprises actives dans des zones où le stress hydrique est élevé et dans des secteurs où le risque lié à la quantité ou à la qualité de l'eau est important. • Nous pouvons encourager ces entreprises à mieux évaluer et contrôler les dépendances et les répercussions liées à l'eau, à mieux rendre compte de leurs activités, à réduire leur consommation et leur pollution de l'eau, et à investir davantage dans des solutions. Le cas échéant, nous pouvons également collaborer avec d'autres investisseurs et parties prenantes aux vues similaires.

10 L'approche décrite pour les actions de sociétés ouvertes et les titres à revenu fixe concerne les portefeuilles gérés par le service Marchés publics de Gestion de placements Manuvie. Cette approche ne s'applique pas aux placements de type actions de sociétés ouvertes et titres à revenu fixe gérés par les entités du service Marchés privés de Gestion des placements Manuvie.

Gestion de placements **Manuvie**

Une gérance des actifs axée sur la protection de l'eau

L'eau est un lien essentiel entre la nature, le climat et l'humanité. C'est pourquoi notre approche de gérance des actifs de placement met l'accent sur l'évaluation et la gestion proactive et responsable des facteurs clés liés à l'eau.

En tant que gestionnaire le plus important de placements en capital naturel au monde11, nous suivons des valeurs et des principes de bonne gérance qui préservent notre réputation dans le domaine de l'eau.

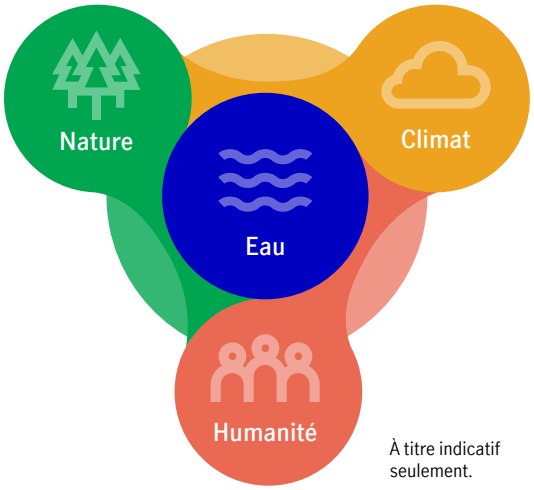

À titre indicatif seulement.

Dans les zones où nous exploitons des actifs privés, notre participation aux activités de gérance des actifs liés à l'eau dépend du caractère direct ou indirect de la gestion.

Pour certains actifs agricoles, notre gestion est très directe et nous sommes étroitement impliqués dans la gérance des actifs liés à l'eau.

Par exemple, nous utilisons des technologies d'utilisation efficace de l'eau, de l'imagerie par satellite et par aéronef à voilure fixe, des calculs au sol pour l'irrigation précise des cultures de précision, et nous déployons des programmes de mise en réserve des eaux souterraines pour recharger les aquifères.

Nous pouvons également collaborer avec des groupes de protection de l'environnement pour préserver les habitats naturels en milieu humide. Nous reconnaissons que l'eau peut être un problème local, et c'est pourquoi nous cherchons aussi à collaborer et à communiquer avec les collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités et effectuons nos placements, afin de gérer

les ressources en eau de manière appropriée.

Pour nos placements en terrains forestiers, la protection des bassins versants et de l'eau potable est l'une de nos priorités en matière de durabilité et de gérance des actifs. La protection et l'amélioration des bassins versants sont essentielles pour les écosystèmes et les collectivités qui en dépendent. Dans la mesure du possible, nous protégeons les terres sensibles, nous gérons les bandes de protection riveraines et nous respectons strictement les réglementations, les politiques et les meilleures pratiques du secteur en matière de gestion de l'eau et des terres.

Pour ce qui est des actifs privés que nous n'exploitons pas directement, nous cherchons à établir des partenariats constructifs avec les principaux exploitants et promoteurs. Dans la mesure du possible, une fois qu'un placement est fait, notre équipe s'attache à maintenir une relation étroite avec la direction de l'entreprise et nos partenaires de placement pour continuer de surveiller les aspects importants, dont la protection de la nature et de la biodiversité.

En ce qui concerne les instruments cotés en bourse, notre secteur des marchés publics cherche à intervenir auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons, lorsqu'elles présentent des dépendances ou des répercussions importantes liées à l'eau qui pourraient créer des risques ou des avantages économiques pour nos clients. Le vote par procuration est un autre outil que nous pouvons utiliser dans le cadre de l'actionnariat actif et qui nous permet d'intégrer des facteurs liés à l'eau dans les décisions de vote que nous prenons au nom de nos clients. Cela est particulièrement important pour les entreprises actives dans des zones où le stress hydrique est élevé et dans des secteurs où le risque lié à la raréfaction ou à la qualité de l'eau est important. Nous pouvons encourager ces entreprises à mieux évaluer et contrôler les dépendances et les répercussions liées à l'eau, à mieux rendre compte de leurs activités, à réduire leur consommation et leur pollution de l'eau, et à investir davantage dans des solutions.

Collaborations avec les parties prenantes sur la protection de l'eau[12]

Dans différents secteurs de notre entreprise, nous avons collaboré de manière proactive avec des groupes externes dans le cadre de nos initiatives de gérance de l'eau.

- **Ceres Investor Water Hub :** En tant que membres de ce groupe, nous avons apporté notre contribution à l'Investor Water Toolkit et au Water Handbook, une trousse d'outils et un manuel sur l'eau destinés aux investisseurs. Nous avons également contribué au lancement de la Valuing Water Finance Initiative, une initiative mondiale pour l'engagement des investisseurs.
- **Leading Harvest Standard :** Leading Harvest est une norme de durabilité axée sur les résultats, conçue pour optimiser la gestion durable des terres agricoles dans le cadre d'un programme d'assurance complet. L'équipe Agriculture et terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie (qui exerçait auparavant ses activités sous le nom Hancock Natural Resource Group) est un membre fondateur et un contributeur de Leading Harvest. De plus, la totalité de la plateforme agricole américaine de Manuvie Agriculture est certifiée aux termes de la norme Leading Harvest Farmland Standard13. L'un des éléments clés de la norme Leading Harvest est l'évaluation de la protection et de la gérance des ressources en eau.
- **Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL):** Gestion de placements Manuvie est membre du Investment Leaders Group de CISL. Le groupe s'appuie sur les travaux de l'université, comme la Dasgupta Review, pour fournir des conseils, des études de cas et des manuels sur l'intégration de la nature dans la finance.

11 Recherche d'IPE au 29 janvier 2024. Le classement est fondé sur l'actif géré total en capital naturel, qui comprend l'actif géré en foresterie, en agriculture et en terrains forestiers ou en terres agricoles. Les cabinets ont été priés de fournir l'actif géré, et les dates varient du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023. **12** Même si nous participons à une variété d'activités collaboratives, nous conservons un pouvoir discrétionnaire et prenons des décisions de placement unilatérales et indépendantes. **13** Certification au 31 décembre 2022 par Leading Harvest en fonction d'une évaluation annuelle de la conformité à la Farmland Management Standard. Les plus récentes données sont présentées. Consultez le site leadingharvest.org (en anglais seulement).

Gestion de placements **Manuvie**

Termes et définitions

Ressources en eau : l'ensemble des eaux naturelles présentes dans le monde, dans leurs différents états, y compris l'eau en surface, comme les lacs, les ruisseaux, les rivières et les précipitations, et les réserves d'eau souterraine, qu'on appelle souvent aquifères.

Sécurité de l'eau : la disponibilité fiable de l'eau en quantité et d'une qualité acceptables pour les besoins humains, socio-économiques et écosystémiques.

Qualité de l'eau : un niveau des paramètres physiques, chimiques et biologiques de l'eau qui répond aux normes humaines, végétales et écosystémiques.

Utilisation efficace de l'eau : une pratique consistant à réduire l'utilisation de l'eau pour répondre aux besoins fondamentaux.

Gouvernance de l'eau : les systèmes politiques, sociaux, économiques et administratifs qui influencent l'utilisation et la gestion de l'eau.

Gestion de placements **Manuvie**

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements en portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Le présent document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir aux termes des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas nécessairement celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses aux présentes aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans le présent document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Ce document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une approche de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de cent ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site w ww.manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Inv estment Management (Hong Kong) Limited. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Inv estment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** Manulife Inv estment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong :** Manulife Inv estment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajmen Indonesia. **Japon :** Manulife Inv estment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Inv estment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U) **Philippines :** Manulife Asset Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Inv estment Management (Singapore) Pte. Ltd. (Company Registration No. 200709952G) **Corée du Sud :** Manulife Inv estment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Inv estment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Inv estment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Inv estment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Hancock Natural Resource Group, Inc. **Vietnam :** Manulife Inv estment Fund Management (Vietnam) Company Limited.
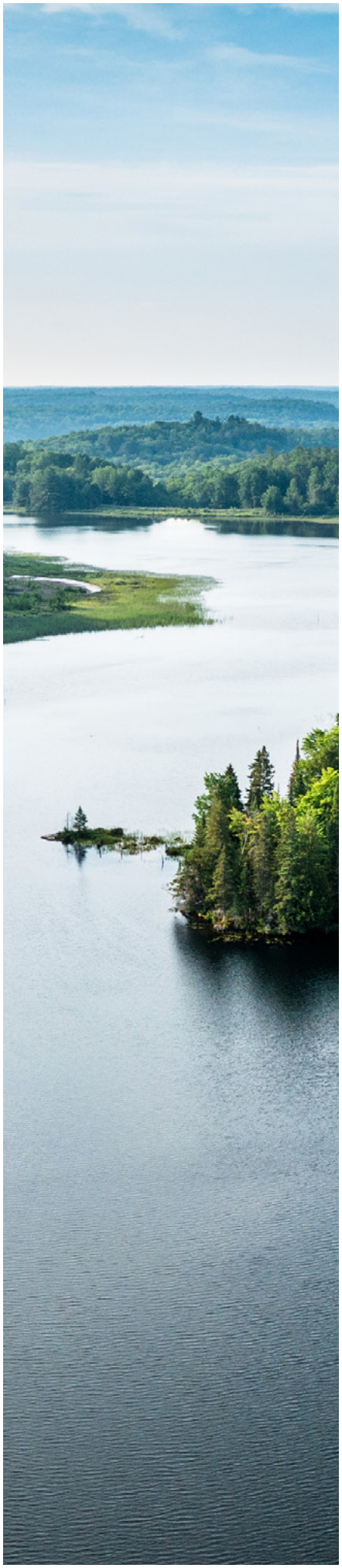
Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.